

Bonne rentrée à tous !

Reprendre le chemin de l'école et des activités dès le 2 septembre.

A chacun sa rentrée

Retrouvez toutes les informations pratiques destinées à tous les âges sur le Guide de la rentrée 2021-2022.

Télécharger le Guide de la rentrée 2021-2022 :

Fichier

[Guide de la rentrée 2021-2022 \(.pdf - 24.1 Mo\)](#)

Vous pouvez aussi le feuilleter ci-dessous :

C'est reparti pour une saison sportive et culturelle

Si vous souhaitez reprendre, découvrir, vous inscrire aux activités proposées par les associations locales et les services municipaux, le **Guide de la rentrée, contient l'annuaire des associations gentilléennes**, avec leurs coordonnées.

Une rentrée pour chaque élève du secondaire

Sans affectation à la rentrée ? Etudier est un droit ! Le PIJ accompagne les jeunes dans le cadre du SOS Rentrée. [Plus d'infos sur SOS Rentrée](#)

Les écoles prêtes à accueillir les élèves

Comme tous les ans, dès le mois d'août, en lien avec les directions d'écoles, les services municipaux travaillent de concert pour préparer les locaux des cinq écoles maternelles et des quatre écoles élémentaires de la ville. Grand nettoyage, petites, voire grosses réparations, coups de peinture, préparation des salles de classe... Ces travaux de rentrée ne s'arrêtent pourtant pas début septembre. Cette attention portée à l'environnement des élèves et des équipes qui y travaillent se poursuit toute l'année.



Calendrier des vacances scolaires 2021-2022

Zone C (Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse et Versailles)

Prérentée des enseignants Mercredi 1er septembre 2021

Rentrée scolaire des élèves Jeudi 2 septembre 2021

Toussaint Samedi 23 octobre 2021
Lundi 8 novembre 2021

Noël Samedi 23 octobre 2021
Lundi 8 novembre 2021

Hiver Samedi 23 octobre 2021
Lundi 8 novembre 2021

**Zone C (Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse et
Versailles)**

Printemps

Samedi 23 octobre 2021

Lundi 8 novembre 2021

**Début des vacances d'été
(*)**

Samedi 23 octobre 2021

Lundi 8 novembre 2021

(*) Les enseignants appelés à participer aux opérations liées aux examens sont en service jusqu'à la date fixée pour la clôture de ces examens par la note de service établissant le calendrier de la session. Pour les enseignants, deux demi-journées (ou un horaire équivalent), prises en dehors des heures de cours, pourront être dégagées, durant l'année scolaire, afin de permettre des temps de réflexion et de formation sur des sujets proposés par les autorités académiques. Les classes vaqueront le vendredi 27 mai 2022 et le samedi 28 mai 2022.

rgba(255,255,255,1)

Publié le 31 août 2021